

EVALUER SES COLLABORATEURS

DATE ET DURÉE

1 journée de 7 heures scindée en 2 demi-journées de 3h30 chacune (9h30-13h ou 14h-17h30)

PUBLIC VISÉ

- Tout manager de collaborateur(s)
- Aucun prérequis.

OBJECTIFS

- Gagner en aisance et en pertinence dans l'évaluation de la performance de ses collaborateurs d'agence immobilière

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Apports théoriques, outils pratiques, mises en situation
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par **Stéphanie GUEREVEN**, 15 années d'expérience en management opérationnel et stratégique. Coach certifiée.

CONTENU DE LA FORMATION

Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h

- Remise du code de déontologie
- Rappel des fondamentaux
- Questions – Réponses

I. Qu'est-ce que l'évaluation ?

- Connaître la réglementation régissant l'évaluation des salariés dans le secteur privé
- Cerner les enjeux managériaux de l'évaluation individuelle et ses apports pour le salarié et pour l'employeur

II. Évaluation Mode d'emploi

- Savoir communiquer, sensibiliser, convaincre les collaborateurs de l'intérêt de la démarche
- Identifier les différentes étapes de l'entretien professionnel
- Disposer des outils adéquats pour évaluer (supports, critères ...)

III. La posture de l'évaluateur

- Comprendre le rôle des managers dans la définition d'objectifs
- Choisir et développer une attitude facilitant le dialogue
- La formalisation et le suivi des engagements réciproques

CONCLUSION / TOUR DE TABLE / EVALUATION

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires qui permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION :

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 402 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 335 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises. Pour 6 journées prises, la 6ème journée est offerte.